

## **Déclaration du Représentant de la République d'Afrique du Sud**

Le Gouvernement sud-africain saisit cette occasion de réaffirmer au FIDA son soutien fidèle et son engagement à appuyer les efforts déployés par le Fonds pour réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire en milieu rural dans le cadre de ses programmes de développement agricole et rural. Le mandat commun au FIDA et à ses États membres, à savoir atteindre l'objectif de développement durable 2, revêt une importance primordiale.

L'Afrique du Sud a accompli des progrès considérables s'agissant de promouvoir la sécurité alimentaire et d'adapter au contexte national les indicateurs internationaux relatifs à la sécurité alimentaire pour suivre les progrès du pays. Sur la base de la Constitution, où le droit à l'alimentation figure en bonne place, le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud est déterminé à concrétiser progressivement ce droit inaliénable. L'action à mener collectivement pour éliminer la faim, en tant que membres du FIDA, ne peut commencer véritablement que si nous reconnaissons l'importance du droit à l'alimentation.

Le plus gros défi qui se pose à l'Afrique du Sud est de trouver une approche équilibrée pour appuyer la transition aboutissant à des systèmes alimentaires durables et réformés. A cet effet, il faut mettre en place dans l'ensemble du système un encadrement composé de jeunes agriculteurs afin d'assurer la continuité, car le pays présente actuellement une cohorte d'agriculteurs vieillissants. Une approche de ce type peut contribuer considérablement à la mise en œuvre de solutions visant à renforcer la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires en Afrique du Sud.

Dans le Plan national de développement – Vision 2030, le document phare pour la réalisation des priorités du pays, la productivité agricole et le développement rural sont placés au rang des priorités essentielles au service de la création d'emplois, de la croissance économique, de la réduction de la pauvreté et de la promotion de la sécurité alimentaire en Afrique du Sud. Le Plan de développement national préconise le développement d'une économie rurale inclusive garantissant la participation effective des communautés rurales à la sphère politique, économique et sociale. L'Afrique du Sud est fermement convaincue que les premiers objectifs visés par notre action doivent donc être, à la fois, l'accès à des services de base de qualité permettant aux membres des communautés rurales d'être bien nourris, en bonne santé et de plus en plus qualifiés et des stratégies performantes de réforme agraire.

L'établissement du bureau de pays du FIDA en Afrique du Sud est en outre bienvenu et ce bureau devrait permettre de consolider et de renforcer la relation stratégique entre notre pays et le FIDA. En travaillant ensemble, nous pourrions progressivement atteindre cet objectif ambitieux et cependant essentiel, que représente l'élimination de la faim, sur la base d'un développement rural inclusif reposant sur une approche axée sur l'être humain et enracinée dans un secteur agricole durable et performant.

Les rapports indiquent qu'à l'échelle mondiale, quelque 1,3 milliard de tonnes de produits alimentaires destinés à la consommation humaine sont gaspillés. Cette quantité suffirait à nourrir environ 3 milliards de personnes pendant un an. L'Afrique du Sud a pris des mesures audacieuses pour faire bouger la réforme des systèmes alimentaires et elle reconnaît qu'il faut accroître la commercialisation de l'économie circulaire et créer de la valeur à partir de ressources actuellement écartées comme étant des déchets. L'Afrique du Sud est consciente également que le secteur des déchets, notamment alimentaires, peut être une source de valeur, d'avantages, d'emplois et de développement économique.

Enfin, le domaine dans lequel nous intervenons est dynamique et complexe. Le déséquilibre des forces caractérisant le régime commercial agricole et alimentaire mondial peut faire obstacle à la réalisation des objectifs nationaux et mondiaux relatifs à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour réagir efficacement face aux changements et aux défis auxquels nous sommes confrontés et trouver des solutions justes et

équitable nous permettant de rester sur les rails de la réalisation des objectifs de développement durable fixés pour 2030, il faut que notre engagement à l'égard du multilatéralisme demeure inébranlable.